

Samedi 11 octobre 2014

Communiqué de presse

Clotilde Valter, secrétaire nationale à la Transition écologique, aux Energies et à la Croissance bleue

Joël Carreiras, secrétaire national adjoint aux Transports

Suspension du dispositif d'écotaxe

Le Parti socialiste prend acte de la suspension du dispositif d'écotaxe par la ministre de l'écologie Ségolène Royal ce jeudi 9 octobre 2014, suite à la réunion avec la fédération des transporteurs routiers. Il constate la difficulté de mise en œuvre du dispositif de péage de transit poids lourds à laquelle s'ajoute un coût de collecte très élevé. Cette décision entérine la fin d'un mécanisme hérité du gouvernement de Nicolas Sarkozy et dont la complexité originelle, puis la mauvaise gestion, ont constitué un sérieux handicap pour la mise en œuvre et l'application du dispositif.

Le Parti socialiste estime primordial qu'une telle décision ne porte en aucun cas atteinte aux ambitions écologiques défendues par la majorité. Au nom du principe de responsabilité environnementale, le secteur du transport routier doit prendre sa part dans l'entretien des routes. Le Parti socialiste souhaite que la recherche d'une solution pérenne et simple ne signe pas pour autant l'abandon de l'outil efficace que représente la fiscalité verte.

Le Parti socialiste approuve la création par la ministre d'un groupe de travail avec toutes les parties prenantes dès la semaine prochaine. Cette initiative va dans le bon sens et souligne la nécessité de clarifier les sources de financement de l'usage des infrastructures pour aboutir à un système clair et juste.

La concertation doit reprendre sur de nouvelles bases, et le Parti socialiste restera attentif à l'évolution d'un sujet prioritaire.